

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Brice - Tome III

Saint-Brice, c^{on} de Grez-en-Bouère (7 kil.) ; arrond. de Château-Gontier (21 kil. E.) ; à 36 kil. de Laval.

Anciens noms

S. de Sancto Briccio, XI^e s. (Bibl. nat., lat., 5.441). — *Algerius de Sancto Briccio*, 1128 (Maison de Laval, I, 83). — *La terre de Saint Brice*, 1381 (Chart. de Saint-Brice). — *Le chastel de Saint Brice*, 1448 (Ibid.). — *Le fort Saint-Brice*, XV^e s. (Arch. de la S., H. 653). — *Ecclesia Sancti Bricii*, XV^e s. (Pouillé).

Géographie physique

Géologie. — « Le synclinal de Carbonifère marin de Bouère se ferme au sud du bourg de Saint-Brice. Son flanc méridional s'appuie sur une bande de poudingues, schistes et grès du Culm, supportée par des schistes et quartzites gothlandiens, lesquels surmontent à leur tour des schistes et des grès ordoviciens. Au N. du synclinal, schistes, grès et poudingues du Culm avec anthracite. Celui-ci a été exploité de 1825 à 1838, à la suite de l'obtention de la concession dite de Gomer (6 septembre 1825). La concession de la Ragotière et de Pont-Besnier (20 novembre 1822) s'étendait sur la commune de Saint-Brice. — Des dépôts d'argile tertiaire, dont une partie a été sans doute remaniée à l'époque quaternaire, sont exploités aux Agets pour la fabrication de la brique. Graviers lipocènes sur le plateau du Coudray. » D.-P. Œ.

Territoire en plaine, au niveau de 61 à 73 m., traversé du N. au S. par la vallée de la Taude, affluent de la Sarthe, assez accidentée en face du bourg. A la pointe S., le village des Épiés, qui avait autrefois son église, cote 96 m. d'altitude. On signale le grand chemin de Sablé à Château-Gontier, 1464, le chemin de Saint-Denis-d'Anjou, 1552. Jaillet indique, outre la route de Sablé à Château-Gontier, un chemin allant à Miré. Le pont de la Taude, au-dessous du bourg, était écroulé depuis trois ans en 1789. Le bourg, « très petit, » d'après Davelu, en partie perché sur la colline, en partie descendu sur le bord de la Taude, est maintenant relié avec Sablé (9 kil. S.-E.) ; Saint-Denis-d' Anjou (8 kil. S.) ; Bouère (3.500 m. O.-N.-O.) ; Saint-Loup-du-Dorat (4 kil. N.) ; Bouessay (6 kil. N.-E.). La ligne ferrée de Sablé à Château-Gontier suit, au N. du bourg, avec station aux Agets, le parcours de la route nationale.

Superficie, cadastrée en 1828 par M. Ferré, 1.322 hect. — « Fonds ingrat, écrit Miroménil (1696), qui consiste en 400 arpents, savoir : 200 en terres labourables, 40 en prés, 160 en landes et bois de haute futaye ; 7 métairies, point de vignes. » On mentionne encore quelques clos au XVII^e s. et bien davantage aux siècles précédents. On recueillait en 1770 du méteil, du froment, de l'orge et de l'avoine. « La plupart des terres, écrit-on dans le cahier de 1789, avec une exagération évidente, sont en bois, taillis, landes qui dépendent de l'abbaye de Bellebranche et du seigneur de paroisse. »

Ces bois de Saint-Brice, dont l'histoire mériterait d'être écrite, comprenant encore en 1593 300 arpents environ, limités par les taillis de Bellebranche, les Agets, le chemin de Saint-Denis-d' Anjou à Saint-Loup, la Genouillerie, la Poullerie, les Landes, étaient dilapidés depuis longtemps, non tant par les usagers — trois avaient droit au bois de construction, trente au bois mort et mort bois et au pacage — que par les riverains qui coupaient branches et pieds, écorçaient, mettaient le feu au tronc et en enlevaient jusqu'à mille voitures par an. Les potiers et tuiliers des Agets étaient les pires ravageurs. Des règlements furent faits, 1608 ; un partage eut lieu en 1618 par moitié entre les usagers et les seigneurs ; mais la dévastation continua. Il n'y eut plus à la fin que des landes, là où l'on ne défricha pas pour ensemençer.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 24, de 1626 à 1636 ; — 28, de 1700 à 1710 ; — 17, de 1770 à 1780. — 100 feux en 1696 ; — 285 hab. en 1726 ; — de 400 à 450 communicants en 1778 ; — 210 feux en 1789 ; — 599 hab. en 1803 ; — 727 hab. en 1821 ; — 739 hab. en 1831 ; — 900 hab. en 1841 ; — 866 hab. en 1851 ; — 824 hab. en 1861 ; — 810 hab. en 1871 ; — 815 hab. en 1881 ; — 738 hab. en 1891 ; — 750 hab. en 1900, dont 197 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 47 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 65 fermes en 1843. En dépendent : Belle-Branche, 36 hab. ; les Agets, 257 hab. ; le Bois, 16 hab. ; les Épiez (V. ce nom).

Bureau de poste de Bouère, gare ouverte au service télégraphique ; *perception* de Grez-en-Bouère.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Louis, 25 août.

Industrie

Usines de poterie, briques, tuiles aux Agets (V. ce nom) ; — *carrières* de marbre gris et *fours* à chaux, dits des Richardières.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement avec succursale aux Épiez, de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette ; — de l'élection de la Flèche, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Sablé ; — du district de Château-Gontier et du canton de Grez-en-Bouère en 1790 ; — de la Mission de Sablé en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtre de Château-Gontier et du doyenné de Grez-en-Bouère.

L'ancienne *église*, dédiée à saint Brice, archevêque de Tours (fête, le 13 novembre), a conservé jusqu'à la fin son plan primitif, chœur rectangulaire plus étroit que la nef, reconstruit en 1678, et accosté à son entrée de deux autels. Elle était « petite et simple, » d'après Davelu, des plus pauvres de style et d'ornementation. Au fond du chœur, surmonté de la Sainte-Trinité, le retable encadrait un tableau du *Crucifiement*, avec les statues de saint Brice et de saint Martin. Le maître autel portait deux écussons dans de beaux cartouches : l'un entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel et chargé d'un aigle ; l'autre, d'une femme, chargé d'un lion passant et entouré d'une cordelière. Les premières pierres des deux petits autels de la Sainte-Vierge et de Saint-Sébastien, avaient ces mots inscrits : *J'ay été pozée par L. Haran et D^{lle} Anne Duval, 6 octobre 1767. — J'ay été pozée par M. L. Leroy, Julienne Briquet, Anne Leroy, 6 octobre 1767.* Les deux autels furent bénits avec leurs tableaux le 14 janvier 1768. La sacristie et la « montée du clocher, » refait à neuf en 1609, dataient de 1686-1690. Nouvelles cloches : l'une, le 31 août 1617, nommée par Louis de Champagne et Jeanne de Bordeille ; l'autre, le 1^{er} mai 1665, bénite par Louis Théart, docteur en théologie, curé de N.-D. de Sablé ; une autre, le 30 mai 1765, nommée par les procureurs de Nicolas Gastineau, procureur du roi à Angers, et d'Anne Cissé, femme d'Anselme-René Bucher de Chauvigné.

Fondations anciennes : la chapelle de Saint-Étienne, fondée à la fin du XVI^e s. par Étienne Le Grand, prêtre, sur maison et dépendances « ès vallées du bourg » ; — la messe de Saint-Sébastien, dotée par René Goderon, curé ; le 31 juillet 1701, René Oger, chapelain de Saint-Maurille d'Angers, s'engage envers les habitants qui lui promettent une glane, à leur dire la messe du dimanche et celle de Saint-Sébastien le mercredi ; — messes du Saint-Nom de Jésus et de N.-D. de Pitié, fondées par Jean-Louis Terme, maître-chirurgien à Angers. — Jean du Matz, pour ses féages de la Vesquière et d'Olivet, devait quinze jours de garde « au bout du bas de l'église. »

Église neuve, en style du XIII^e s., construite sur plan et devis de M. Hawke, en marbre rouge de Bouère, consacrée le 23 juillet 1891.

Cure à la présentation de l'évêque. Le temporel se composait de nombreuses pièces de terres, prés, clos de vignes, maisons, droit d'usage dans la forêt, rentes, en particulier une de 12 boisseaux de seigle et de 6 de froment sur l'abbaye de Bellebranche. Au bas du jardin de la maison presbytérale était une garenne à conils de 80 pieds que le curé demande à transférer dans la pièce de la Touche, 1684.

Curés : Louis du *Plessis* rend aveu pour son temporel à l'abbé du Perray-Neuf, 1445. — Guillaume *Gendron* prend pour une rente de 13 *lt* une dîme et une grange que l'abbé du Perray possédait en la paroisse, 1455. 1464. — Jean *Beauclerc*, 1480, 1490. — René de la *Haie*, 1542. — Jean *Tézé* se démet, 1559. — Sébastien *Allaire*, du diocèse de Chartres, 5 avril 1559, démissionne, 1560. — Jacques *Libier*, du diocèse de Metz, 28 mars 1560. — Marin *Soreau*, curé ou prétendant à la cure, résigne, 1563. — François *Plessis*, 29 octobre 1563, se démet, 1564. — Madelon *Paillet*, 25 mai 1564. — Mathurin *Vivien* fait un accord avec l'abbé de Bellebranche, 1567, notaire apostolique, 1572, résigne, 1578, et reste en fonction jusqu'en 1582. — Jean *Trouillard*, d'Azé, résignataire, neveu du précédent, 16 mars 1582, permute sans effet, 1585, avec Laurent Le Grand, prieur de Saint-Romain de Savenière, au diocèse d'Angers, et démissionne, 1597. — Roland *Godron*, du diocèse d'Angers, 31 juillet 1597, maintenu contre Étienne Mahot et Jean Cesneau, encore en fonction, 1632. — Charles *Théard*, étudiant à la Flèche, fils de René T., seigneur de Saint-Brice, 1633, résigne, 1673, inhumé le 25 décembre 1684. — Jean *Chesnay*, curé de Solesmes, neveu du précédent, 11 juillet 1673, afferme le temporel de la cure, y compris le presbytère, pour 900 *lt*, à François Bourgeois, huissier à Château-Gontier, 1690, † 1694. — Adam *Maussion*, gradué de l'université d'Angers, 28 juillet 1694, résigne, 1711, inhumé dans le chœur de l'église, le 4 juillet 1716, âgé de soixante-treize ans. — François *Delépine*, neveu et vicaire du

précédent, 22 mars 1711, mort le 1^{er} novembre 1733, à l'âge de cinquante-quatre ans, « après avoir gouverné la paroisse avec toute l'édification possible » et inhumé auprès du grand autel. — Barthélemy *Amellon de Saint-Cher*, demeurant au Mans, 12 juin 1734, permuté, 1743. — Maurice *Laguillée*, curé de Conflans, 23 novembre 1743, se démet, 1760, inhumé dans l'église de Saint-Georges (?) le 19 juillet 1763. — Charles *Levilain*, maître ès arts d'Angers, curé de Saint-Pierre de Montsort, 2 octobre 1760, démissionne, 1770. — René-Étienne *Levilain*, vicaire de Sainte-Suzanne, frère du précédent, 19 juin 1770, « bon curé, honnête, très doux » (note de l'évêché en 1778), † 1788. — François *Benoit*, vicaire de Saint-Brice, né à Laval, 1751, installé le 26 juin 1788, prête, le 6 mars 1791, un serment faiblement restrictif, quitte sa paroisse par ordre du département, 19 juin 1792, et part pour l'Angleterre le 29 août suivant. Il reprend ses fonctions en 1801 et est nommé curé de Bouère, 1803. — Bonaventure-Jacques *Davy-Chevrie*, vicaire insermenté à Bouère, 1803-1812. — Simon *Laigre-Després*, 1812. † 1820. — *Bescher*, 1821-1830. — Jules-René *Mouteau*, 1830, † 1884. — *Perdereau*, 1884.

Presbytère, séparé de l'église par une cour, ordinaire, dit Davelu, récemment reconstruit sur les plans de M. Hawke ; devis, 18.000 lt.

Cimetière, où se trouvaient plusieurs tombes anciennes, contigu à l'église, transféré avant la Révolution sur la route de Bouère. J'y ai relevé une belle tête de statue ayant fait partie d'une mise au tombeau, semblable à celle de la Chapelle-Rainsouin. La croix se composait d'une masse carrée, avec niche à la partie antérieure, surmontée d'une pyramide en maçonnerie, terminée par un croisillon marqué du chiffre I. H. S.

Écoles

Écoles. — Par contrat renouvelable, passé devant notaire par le général des habitants, ceux-ci s'engageaient, au moins depuis le XVIII^e s., à loger un prêtre sacristain ou vicaire, et à lui fournir un ou deux boisseaux de froment par ferme, et 10 sols par foyer, à charge par lui de faire l'école aux garçons, en recevant de chacun d'eux un modique salaire. — Aujourd'hui école laïque pour les garçons ; école tenue par deux sœurs d'Évron, fondée par la charité des paroissiens, 1852.

Établissements de charité

La *Maladrerie* où le curé possédait 4 journaux de terre en 1445, qui fut possédée en 1545 par Jean de la Genouillerie ; en 1573, par René de Baigneux ; en 1725, par François Garnier, existe encore comme ferme. — Jacques Le Gendre, de Lignières-la-Doucelle, chapelain de Bellebranche, légua 1.000 lt aux pauvres de Saint-Brice, 1789. — Le *bureau de charité* a maintenant 275 fr. de revenus.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de Saint-Brice était d'abord dans la mouvance de Sablé, à charge d'un an de garde. Le 29 mai 1381, le seigneur reçoit du capitaine de Sablé attestation « pour les gardes à li cemoncées et faites assavoir, telles comme il les doit et que ses prédécesseurs les ont faites anciennement. » Mais Louis XI accorda aux religieux de Bellebranche la suzeraineté de Saint-Brice et, malgré une résistance assez prolongée des seigneurs de Saint-Brice à reconnaître cette innovation, ils s'y résignèrent au commencement du XVII^e s. En 1454, le domaine comprenait : « la motte, cour et hébergement, les bois de Nayet (120 quartiers), du Coudray (200), la forêt de Saint-Brice (200), les freuz de Saint-Brice (300) ; la Coulefrotière, le moulin de Gautret, quatre quartiers de vignes, les étangs de Saint-Brice et de la Couletrotière, la tuilerie, le pressoir banal. » En relevaient : la Vesquière, Gomer, la Fousse, Joubert, qui devaient garde à Saint-Brice. Les droits féodaux comprenaient : garenne, chasse, ban, vairie à sang, coutume, mesure, épaves.

Seigneurs : Auger et Salomon de Saint-Brice, XI^e s. — Auger de Saint-Brice, témoin de l'accord entre Lisiard de Sablé et le prieur de Saint-Loup, 1128. — Jean de Champchevrier, mari d'Isabeau d'Asnières, dame de Vion et de Louailles, 1380, 1388. — Jean de C., seigneur de Soudé et du Plessis en Auvers-le-Hamon, 1408. — Raoul du Bouchet, mari d'Isabeau de Champchevrier, 1447, 1449. — Guy du B., licencié ès lois, seigneur de la Haie de Torcé, trésorier de la Madeleine de Vitré et prieur de Sainte-Croix, frère de Louise du B., femme de Pierre Briant, seigneur de Brez, 1454, 1469. — Jean Le Lou, 1464, avocat fiscal à Angers, 1479, mari de Jacqueline Le Camus qui se remaria avec Jean du Raffon († 1484) et Jean de Poncé. — Jean Le Lou, bachelier ès lois, 1482, 1497.

La seigneurie va désormais se morceler.

Jean de Poncé, René et Guillaume Le Lou, 1499. — Jean de Cuillé, seigneur des Monceaux, 1516, mari de Jeanne de Poncé, veuve, 1542. — Renée de Poncé, veuve de Julien Fournier, 1511, remariée à Mathurin de Vrigny, veuve, 1525. — Jean de Vrigny, pour une moitié, 1542. — Hélène de Mauvier, veuve du précédent, bail des enfants de Jean de Vrigny le jeune et de Françoise Piedouault, 1581. — Jean de Champagné, seigneur de la Pommeraie et de Moiré, mari de Gabrielle de Vrigny, 1569, 1573, veuve,

1600. — René de Baigneux, mari de Françoise Piedouault, 1571. — Christophe de Vrigny, 1588. — Louis de Champagné, fils puîné de Gabrielle de Vrigny, mari de Charlotte de Salles, mort au château de Beaumont en Saint-Laurent-des-Mortiers, le 11 septembre 1648. Jean et Claudine, ses frère et sœur, moururent aussi à Saint-Laurent, sans postérité, en 1654.

Pour la seconde moitié : Julien Froger, prêtre, 1544. — Claude, Henri et Marguerite Le Grand, fils de Jean L., précédemment fermier de Saint-Brice, 1581. — Claude Le Grand, Jean Gilloust, mari de Françoise Landais, fille de Jean L., et de Marguerite Le Grand, 1610. — René de Saint-Ouen, seigneur de la Genouillerie, 1628 ; Marguerite Chopin, sa veuve, qui légua sa part à René et Charles Théart, vers 1634.

Une nouvelle famille apparaît qui se substitue à toutes les autres. Dès 1578, René de Pontoise, mari de Françoise Sallais, demeurait à Saint-Brice comme héritier de N. du Plessis et de Jean Le Pelletier. Marquis de Pontoise ne possédait en 1610 que les 3/4 d'un septième de la seigneurie de Saint-Brice. En 1632, Pierre, Marguerite et Cécile de Pontoise, celle-ci femme de Germain de Marsolles, sont propriétaires d'une moitié avec Jean Gilloust et René de Saint-Ouen. Louis-César de Pontoise est seul possesseur en 1678, 1713 ; mais, comme son père, n'habite plus Saint-Brice. Louis-Constantin, son fils, lui succède avant 1719, mari de M. de Petitien de Pontoise, qui signe ainsi en 1745. Saint-Brice appartient depuis à Guillaume Sizé, 1751 ; à Edouard Beucher et M. du Pineau, son beau-frère, 1798.

Notes historiques

Notes historiques. — Localités de noms anciens, nombreuses et significatives dans un aussi petit territoire : Chaligné, Molancé, Rhône, Épiez, Loches, Olivet, Gomer, Joubert, les Agets, Bellebranche. — En 1174, Maurice de Craon, s'étant emparé de Sablé pour le compte d'Henri II d'Angleterre, son suzerain, détruisit les forteresses voisines de Saint-Loup et de Saint-Brice. Un nouveau château-fort fut relevé, dans la même place peut-être, sur le bord de la Taude dont les eaux pouvaient lui servir de protection, mais dans d'autres conditions, le premier n'étant probablement pas en maçonnerie. « Au devant la prise de Brisoles, Bertrand du Guesclin [qui avait été] grant temps sur le pays d'Anjou, » fut aussi au siège de Saint-Brice qu'il reprit sur les Anglais vers 1361. Qu'il n'ait pas résisté à ces assauts, ou qu'il ait été dévasté dans la campagne de d'Arondel en 1433, 1434, comme le suppose une note de 1617, ou qu'il ait été abandonné depuis à l'action du temps et des éléments, car on le cite encore, mais sans description, en 1448, le château ne conserve plus que quelques pans de murailles. En 1617, on y voyait encore « des ruines, avec de grosses tours et fossés doubles. » Les habitants prennent une sauvegarde et 42 bullettes des Anglais le 8 décembre 1433, et le 17 juin suivant, un congé de douze jours pour conduire à leur garnison de Sainte-Suzanne douze pipes de vin.

La peste règne au mois de septembre 1518.

En dehors de ce qui concerne Bellebranche, peu de renseignements sur les guerres de religion. Un des paroissiens, Pierre Provost, sert à Sablé sous Antoine de Salles, sieur de Beaumont, gouverneur pour les ligueurs, 2 novembre 1589.

Épidémies : au commencement de 1616 ; — en décembre 1620 ; — janvier-avril 1621 ; — octobre 1625 ; — octobre-décembre 1627 ; — 1639, surtout en octobre et novembre ; — mars et juin 1645 ; — 1691.

En 1771, douze propriétaires déclarent que leurs métayers ont abandonné leurs terres sans les ensemercer.

Le cahier de 1789, rédigé « en l'auditoire ou hôtel du bourg de Saint-Brice, » signé de Louis Couléard des Forges, syndic municipal, de Julien Legouz et de Nicolas Haran, réclame la liberté du commerce, la suppression des droits sur le tabac, l'eau-de-vie, le vin, le cidre, les cuirs, la réduction de la dîme au treizième, plus d'exemption de la milice. — La paroisse est reconnue favorable aux Chouans. Des combats eurent lieu aux Agets et à Bellebranche.

Municipalité constituée en 1789 avec Louis Couléard des Forges, pour procureur syndic, et François Liberge pour greffier.

Maires

Jean Helber, 1791, an II. En 1798, personne ne veut accepter les fonctions municipales. — Pierre Brocherie, 1803, 1808. — Charles-Just-Marie-Guillaume de *Champagné-Giffard*, 1808, 1813. — Pierre Brocherie, 1816, 1827. — Ragaru, 1829, 1830. — Léon-Jules Leseyeux, 1835-1889. — Jarret de la Mairie, 1889-1892. — A. de Sars, 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1596. — Chart. de Saint-Brice. — Chart. de Bellebranche aux Arch. de la S. — Arch. de la M., B. 452, 459, 587 ; G. 64. — C. Port. *Dict. de M.-et-L.*, t. III, p. 104. — *Revue du Maine*, t. II, p. 117 ; t. III, p. 319. — Bilard, *Arch. hist.*, t. I, p. 63. — Arch. nat., P. 1.334/1 ; R/5. 400, R 116 ; KK. 324. — Généal. de Baigneux. — Étude de Grez-en-Bouère. — *Chron. des Eglises d'Anjou*, p. 43. — Lib. fundat., t. I, f. 115.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *Bellebranche, Epiez, la Genouillerie, Gomer, Joubert, Molancé*, etc.